

—Comment cela ? s'écria S... fort étonné.

—Mais, certes, n'est pas incarcéré qui veut. Votre arrestation prouve que vous avez eu du crédit.

—C'est vrai, ne m'en parlez pas. Ces choses-là n'arrivent qu'à moi ! Un banquier, qui m'a escompté une lettre de change à trois mois ! est-ce croyable ? Mais allons prendre l'absinthe, votre couvert est mis, et l'on va servir le déjeuner.

—Comment, mon couvert mis ! Vous attendiez donc ma visite ?

—Non, pas précisément, mais il nous arrive chaque matin des amis du dehors, et l'usage leur accorde même le quart d'heure de grâce. Allons, venez, nous rirons, vous verrez. Nos déjeuners sont moins somptueux que ceux du Café de Paris, mais, en revanche, c'est plus gai.

Après avoir pris l'absinthe dans la chambre d'un détenu qui tenait un café, car S... se respectait trop pour aller à la cantine, nous nous rendîmes à la pension, où nous trouvâmes une table très-convenablement servie.

—Voilà qui ne laisse rien à désirer, dit S... après un rapide examen.

Le domestique de la pension, un détenu lui-même, s'en fut alors chercher les convives occupés à fumer leur cigare dans le jardin, et qui bientôt après arrivèrent revêtus, pour la plupart, d'élégantes robes de chambre, et chaussés de pantoufles-souvenirs artistement brodés. Ma présentation fut bientôt faite, et nous nous mîmes à déjeuner.

Une fois que le champagne eut remplacé le bordeaux, et que le dessert fut servi, la conversation s'anima et prit son essor jusqu'aux dernières limites de la raison. Amours, duels, politique, science, littérature, tout fut passé en revue. Ces messieurs m'apprirent plusieurs anecdotes scandaleuses, arrivées la veille dans les coulisses des théâtres, et que j'ignorais naturellement encore.

Enfin, après mille bonds et mille écarts capricieux, la conversation vint s'arrêter sur Clichy et sur la contrainte par corps.

—Quant à moi, messieurs, s'écria mon voisin de table, le duc de **, connu de tout Paris par le nom illustre qu'il porte, et surtout par les fabuleux succès qu'il a su obtenir auprès du crédit ; quant à moi, messieurs, je trouve que la plus admirable invention qu'ait jamais produite la civilisation, est celle de la contrainte par corps. Aussi, vous verrez que la société, qui tourne d'une façon affreuse à la vertu, supprimera bientôt cette belle institution.

—Le paradoxe que vous avancez, cher duc, vous serait difficile à soutenir, dit un des convives.

—Paradoxe ! reprit le duc en buvant un dixième verre de champagne, mais ce n'est pas du tout un paradoxe ! Êtes-vous encore, messieurs, en état de m'écouter ?

—Oui, oui, parlez, dirent les convives.

—Messieurs, continua le jeune duc en se levant, sans la contrainte par corps nous serions, nous tous gentilshommes par la naissance ou par l'éducation, obligés de prendre des places de courtards de magasin, avec 1,200 fr. d'appointements pour vivre. C'est en se confiant dans la force que leur donnait la contrainte par corps, que nos créanciers se sont laissés aller à nous obliger, à nous faire des avances. Luxe, orgie, délicieux souvenirs d'amour et d'amour-propre satisfait, vous aurions-nous connus sans la contrainte pas corps ? Jamais, sans la contrainte par corps, c'est-à-dire sans une arme pour se défendre, qu'eussent fait nos créanciers vis-à-vis de nous ? Avant de nous obliger, ils se seraient mis en quête, avec cette insipide ténacité qui distingue les gens d'affaires, de notre passé, de notre conduite, de nos inclinations ; or quel est celui d'entre nous, ceci soit dit à notre honneur, qui, après avoir subi un pareil examen, eût été trouvé digne de confiance par ces mécréants ?... Celui-là, homme de travail, d'économie, de persévérance, d'étroite et mesquine probité, n'est pas assis, grâce à Dieu, à cette table parmi nous.

—Bravo ! cher duc, s'écria mon ami S... Vous parlez d'or ; et je partage votre manière de voir ; seulement une chose me semble vicieuse dans la contrainte par corps, c'est la perte de notre chère liberté.